

## **Cotisation à l'Unaformec Ile de France**

*Pour l'année 2016 la cotisation est fixée de la manière suivante :*

- 100€ pour une association locale,
- 500€ pour une association régionale
- 30€ pour les adhérents directs

*La cotisation offre la possibilité de participer à l'ensemble des activités de l'association dont les DPC.*

*Le versement de la cotisation annuelle doit être établi par chèque ou par virement à l'ordre d'**Unaformec Ile de France** et adressé à Unaformec Ile de France Paris : Dr ABRAMOVICI 32 rue Vacheresse 77400 Lagny)..*

*NB*

*Tout adhérent à l'Union nationale pourra effectuer un DPC organisé par la fédération régionale en s'acquittant d'une « adhésion pour un outil de formation » de 1€ symbolique.*

*Les adhérents souhaitant effectuer un DPC organisé par l'Unaformec nationale pourra demander que 30 € soient reversés à l'Unaformec nationale (afin d'éviter une double*